

MÉCANICIEN AUTOMOBILE

Autres noms: *mécanicien garagiste, mécanicien-réparateur*

La profession



Définition ou description

Répare, entretient et révisé les automobiles et véhicules du même genre. Examine les véhicules pour déterminer la nature, l'importance et la cause des pannes ou des anomalies. Organise son travail en se servant de documents techniques. Démonte le moteur ou les autres organes des véhicules (transmission, direction, système de freinage, etc.). Répare ou remplace les pièces défectueuses (pistons, bielles, soupapes, roulements, etc.) et effectue d'autres réparations. Exécute les opérations de contrôle et d'entretien périodiques (vidange, remplacement des filtres, des bougies, des garnitures de freins, etc.). Procède aux réglages du moteur (soupapes, alimentation, allumage, etc.). Essaie les véhicules, en atelier ou sur route. Peut avoir à refaire des pièces en utilisant des machines telles qu'étaux-limeurs ou tours, appareils de soudage ou outils à main. Peut avoir à réparer le système électrique et à faire des travaux de carrosserie. Peut être spécialisé dans la réparation d'un type particulier de moteurs (comme les moteurs diesel) (désignation d'après la CITP).



Professions particulières ou connexes

Peut être désigné selon la spécialité ou la fonction: mécanicien d'entretien de véhicules de transport (autobus, camions), mécanicien poids lourds, mécanicien motoriste, mécanicien diéséliste, mécanicien-réparateur dans des domaines particuliers (réfection des moteurs, transmission, système électrique), mécanicien de station-service, chef d'atelier, garagiste, contrôleur technique (véhicules de transport).



Activités

Le travail comprend les activités suivantes: ajuster, aligner, démonter/remonter, déposer/reposer, fixer au moyen de boulons ou de rivets, assembler, percer, braser, brosser, brûler, calibrer, nettoyer, couper, diagnostiquer, tremper, conduire, examiner, fabriquer, limer, remplir, usiner, couper au chalumeau, forger, meuler, rectifier, coller, travailler au marteau ou au burin, chauffer, insérer, inspecter, installer, soulever, lubrifier, graisser, entretenir, mesurer au moyen d'instruments, fondre, fraiser, réviser, peindre au pinceau ou au pistolet, organiser, positionner, tirer/pousser, pomper, aléser/réaléser, remplacer des pièces ou des joints, recharger, re-

mettre en état, enlever, réparer, câbler, polir, gratter, contrôler, vidanger, régler, souder, serrer/desserrer, fileter/tarauder, essayer, vérifier des dimensions, visser/dévisser.

Les risques



Risques d'accident

- Glissades, trébuchements et chutes, notamment lors du transport de charges, chutes de hauteur (des échelles, des plates-formes), chutes dans les escaliers, dans les fosses de visite;
- chutes de plain-pied, notamment sur des sols mouillés ou rendus glissants par de l'huile, de la graisse, etc.;
- chutes d'objets lourds sur les pieds (écrasement des orteils);
- brûlures causées par le contact avec des surfaces, des matières ou des fluides à haute température (tuyaux d'échappement, produits de brasage ou de soudage, vapeur ou eau échappées de conduites ou des systèmes de refroidissement des véhicules);
- lésions des yeux causées par des éclats ou des projections lors d'opérations d'usinage, de perçage, de meulage, etc., de travaux de nettoyage de pièces ou de récipients à l'air comprimé ou d'activités analogues;
- lésions lors des opérations de démontage, de réparation ou de remontage (coupures causées par des instruments tranchants, lésions causées par des outils, des objets à arêtes vives, heurts contre des éléments de métal, etc.);
- accidents dans le travail avec des machines ou des outils à main (étaux-limeurs, tours, perceuses, meules; marteaux, clés, tournevis, outils de coupe, etc.);
- accidents causés par des défaillances des appareils de levage des véhicules ou par la chute de véhicules (défaillances des élévateurs, abaissement accidentel ou glissement des crics);
- accidents causés par l'éclatement de réservoirs ou de conduites d'air comprimé ou par la pénétration d'air comprimé ou de projections dans la peau ou dans les orifices du corps;
- accidents causés par l'éclatement des pneus;
- accidents causés par des appareils de nettoyage à la vapeur ou à l'eau sous pression (défauts d'installation ou d'entretien);
- accidents survenant sur les bancs d'essai ou bancs à rouleaux;
- électrocution ou chocs électriques causés par des défauts du matériel (par exemple, outils électriques), des courts-

circuits, par l'utilisation incorrecte du matériel ou le contact avec des conducteurs sous tension;

- incendies ou explosions de substances inflammables ou explosibles (essence, huiles, solvants, gaz de pétrole liquéfiés, hydrogène dégagé par les batteries) à la suite de déversements, de fuites, d'accumulation due à la négligence; incendies ou explosions causés par les opérations de soudage ou d'oxycoupage, etc.;
- intoxication par le monoxyde de carbone (notamment lors du travail dans les fosses de visite);
- accidents de la route lors de la conduite ou de l'essai des véhicules.



Risques physiques

- Exposition à un bruit intense (supérieur à 90 dBA), notamment dans les travaux de carrosserie;
- exposition au froid et aux courants d'air, notamment dans les espaces de travail non fermés (l'utilisation de moyens de chauffage de fortune peut présenter d'autre part des risques d'incendie et d'intoxication par le monoxyde de carbone);
- exposition aux vibrations lors de l'emploi d'outils mécaniques (développement du syndrome de Raynaud);
- exposition à des rayonnements ultraviolets et infrarouges (directs ou réfléchis);
- exposition à des rayonnements de micro-ondes et à des rayonnements à fréquences radioélectriques (notamment en carrosserie, dans les travaux de sellerie et de garnissage, opérations de thermoscellage ou de séchage);
- exposition à des rayonnements ionisants dans les opérations de contrôle de fabrication (au moyen de radio-isotopes, de rayons X).



Risques chimiques

- Intoxications chroniques provoquées par l'exposition à toute une gamme de produits chimiques industriels (lubrifiants, liquides de freins, détergents, dégraissants, décapants, solvants, diluants) et à des métaux lourds (voir Informations complémentaires, annexe);
- affections de la peau (dermatites (dermites de sensibilisation, eczéma), acné oléique, etc.) causées par divers produits chimiques (essence, huiles, liquides de freins, antigels, adhésifs, résines (colophane, résines époxydes), amiante);
- irritation des yeux, troubles respiratoires, nausées, céphalées, étourdissements,

- etc., causés par l'exposition à des poussières, à des vapeurs, à des substances irritantes et à divers produits antidétonants, comme le méthylcyclopentadiényl manganèse tricarbonyle (MMT), à des solvants cétoniques, tels que la méthylisobutylcétone (MIK);
- irritations aiguës des yeux et des muqueuses, difficultés respiratoires, oppression thoracique, céphalées, etc., causées par l'inhalation d'oxydes d'azote ou de particules diverses;
 - lésions des yeux et de la peau causées par des projections de produits corrosifs ou réactifs;
 - affections digestives causées par l'ingestion accidentelle ou chronique d'adhésifs;
 - asbestose et mésothéliomes causés par l'inhalation de poussières d'amiantes lors des travaux sur les freins (nettoyage des tambours de frein);
 - intoxication par le plomb;
 - altérations du sang causées par l'exposition à des solvants (benzène et homologues, toluène, xylène, etc.);
 - risques accrus de cancer dus à l'inhalation de gaz d'échappement diesel ou à l'exposition à certaines substances (métaux lourds et leurs composés, amiante, benzène);
 - risques accrus de lésions cérébrales dus à l'inhalation de gaz d'échappement diesel;
 - risques accrus d'avortement ou d'effets embryotoxiques en cas de grossesse chez les femmes exposées à des solvants organohalogénés.



Risques biologiques

Infections provoquées par le développement de micro-organismes dans certains adhésifs.



Facteurs ergonomiques et psychosociaux

- Lésions graves (hernies abdominales, déchirures des ligaments, hernies disca-

- les, etc.) causées par des efforts excessifs ou de mauvaises postures de travail, notamment lors du levage et du transport de charges;
- effets traumatiques cumulatifs causés à la longue par des travaux répétitifs (par exemple, syndrome du canal carpien);
 - exposition à des odeurs désagréables (lors de l'emploi de certains adhésifs);
 - fatigue et sentiment général de mauvais état de santé;
 - risques d'agression dans les lieux de travail accessibles à des personnes extérieures (par exemple, des clients mécontents);
 - stress neuropsychique susceptible d'être causé par l'urgence du travail.

Informations complémentaires

Références

- Health and Safety Executive (HSE), 1991: *Health and Safety in Tyre and Exhaust Fitting Premises*, HS(G) 62 (Londres, HSE Books).
- . 1991 *Health and Safety in Motor Vehicle Repair*, HS(G) 67 (Londres, HSE Books).

Annexe

Principaux produits auxquels la profession est exposée:

- Acétate de butyle
- Acétate d'éthyle
- Acide oxalique
- Acroléine
- Adhésifs
- Alcalis
- Amiante
- Anhydride phtalique
- Antigels
- Antioxydants et accélérateurs de vulcanisation (caoutchouc)
- Benzène
- Bisphénol A
- Butanols
- Colophane
- Décapants pour métaux
- Décapants pour peintures
- Dégraissants
- Détergents (synthétiques)
- Diacétone alcool
- Dichromates
- Diluants pour peintures (tels que térébenthine)
- Dioxane
- Disulfure de molybdène
- Essence et additifs
- Ethylène glycol
- Fibres de verre
- Flux de soudage
- Graisses
- Graphite
- Huiles (y compris les huiles usagées)
- Huiles de coupe
- Hydrocarbures chlorés (par exemple, dans les solvants)
- Hydroquinone
- Isocyanates
- Isopropanol
- Kérosène
- Liquides de freins
- Liquides hydrauliques
- Lubrifiants
- Matières plastiques
- Méthanol
- Méthylisobutylcétone
- Monoxyde de carbone
- Nickel
- Oxydes d'azote
- Plomb et ses composés
- Poussières d'abrasifs
- Résines époxydes
- Résines polyesters
- Retardateurs de combustion
- Solvants (de différentes sortes)
- Tétrahydroploomb
- Thimérosol
- Toluène
- Tricarbone
- White-spirit
- Xylène